

# P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

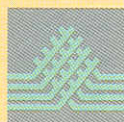
## REGARD SUR TROIS MESURES D'AIDE À L'EMPLOI : LES BÉNÉFICIAIRES S'EXPRIMENT

Invités à s'exprimer après leur passage en contrat emploi solidarité, en stage d'insertion et de formation à l'emploi ou en contrat initiative emploi, les bénéficiaires émettent des opinions contrastées sur leur expérience. Si l'emploi est évidemment leur préoccupation essentielle, qu'il soit abordé explicitement ou inscrit en filigrane, d'autres thèmes tels que les acquis professionnels, le rétablissement du lien social ou le scepticisme envers la politique de l'emploi s'imposent. Le passé professionnel, les attentes à l'égard des mesures et les situations occupées au moment de l'enquête déterminent fortement les positions des bénéficiaires sur ces questions. Une personne sur trois dresse un bilan positif de son passage, un peu plus d'une sur quatre porte un jugement négatif, les autres se partageant entre neutralité et appréciation mitigée.

À partir de 1994 la DARES a suivi pendant plus de trois ans les parcours de chômeurs de longue durée, bénéficiaires de programmes d'aide à l'emploi (CES, CIE et stages SIFE). Lors de la dernière interrogation, en 1997 pour les CES et les stages SIFE, et en 1999 pour les CIE, il était proposé aux intéressés de faire le bilan de leur expérience (1). L'analyse des discours présentée ici en regard de leurs parcours professionnels introduit une dimension qualitative qui aide à mieux comprendre ce que représente le passage par un dispositif de politique d'emploi (2). Trois axes principaux de discours sont communs à l'ensemble des bénéficiaires des trois programmes : le retour à l'emploi (ou le non-

(1) - L'ensemble des opinions analysées ici est à resituer dans le contexte économique des années 1997 à 1999 (cf. encadré 1).

(2) - Les résultats présentés ici sont issus d'une analyse textuelle réalisée pour la Dares par le Crédoc : cf. Christine Olm, Marie-Odile Simon « Les opinions des bénéficiaires de mesures de politique d'emploi », document Crédoc, décembre 2000.



retour), l'acquisition de connaissances ou d'expérience, la reprise de contact avec le monde du travail.

Comment ces opinions se sont-elles ainsi formées ? Leur différenciation s'explique-t-elle par des éléments de parcours professionnel avant et après le passage en mesure ? (encadré 1).

### **L'emploi est au centre des préoccupations des bénéficiaires**

Pour cette population hétérogène de chômeurs de longue durée ou frappée par le chômage de façon récurrente, l'emploi constitue la toile de fond de tous les discours. Ce thème central est abordé ou bien de façon directe et exclusive, ou bien en s'appuyant sur les acquis professionnels lors du passage en mesure, la reprise de contact avec le monde du travail, des commentaires sur le dispositif lui-même. Les bénéficiaires parlent d'emploi et d'eux-mêmes, s'expriment sur ce qui s'est passé au cours de cette expérience, se préoccupent de leur avenir.

L'analyse révèle assez bien ce en quoi l'insertion est un processus propre à chaque individu, lié aux événements qu'il vit. Le passage par une mesure d'aide à l'emploi constitue un moment de ce processus dont on attend qu'il conduise à un emploi le plus stable possible. Nombre de bénéficiaires expriment leur satisfaction lorsque le dispositif leur a permis d'accéder à l'emploi. Mais à côté de cet effet direct, le passage en mesure restaure un lien avec le monde du travail, rapproche l'individu de personnes se trouvant dans une situation analogue, et contribue à développer ce sentiment que « *travailler, c'est encore ou à nouveau possible* ». Il y a enfin un effet de formation intégré à ce processus, direct lorsque la mesure suivie est un stage, ou informel quand il y a appren-

tissage et acquisition d'expérience par l'activité exercée.

### **Des opinions qui dépendent des trajectoires antérieures et de la situation en fin de parcours**

Les caractéristiques personnelles mais surtout le passé professionnel déterminent les opinions. En particulier, la proximité ou l'éloignement de l'emploi avant l'entrée en mesure, le temps passé au chômage, la qualification professionnelle sont des paramètres qui concourent à la formation des attentes et par là des opinions. Ainsi, les personnes les plus éloignées de l'emploi (ce sont plutôt des femmes, des personnes âgées de plus de 40 ans, peu diplômées) tiennent un discours qui se focalise sur les acquis de connaissances et d'expérience ou sur le lien rétabli avec le monde du travail. Bien que nuancé selon leur situation professionnelle au moment où elles écrivent, le bilan que ces personnes font de leur passage en mesure est plutôt positif, contrairement à celui beaucoup plus réservé des bénéficiaires plus proches de l'emploi avant l'entrée en dispositif.

Globalement, il y a une cohérence entre le niveau d'exigence d'un individu envers un dispositif de politique d'emploi et sa trajectoire professionnelle antérieure. Plus ce niveau est élevé, plus le discours risque d'être défavorable. Mais l'analyse montre que les opinions résultent de la confrontation des attentes et des parcours ultérieurs. De toute évidence, la trajectoire depuis la sortie de la mesure et peut-être plus encore la dernière situation occupée donnent, *in fine*, la tonalité des discours. C'est particulièrement vrai pour les bénéficiaires de CIE dont les avis sont assez tranchés selon qu'ils ont pu ou non conserver cet emploi dans de

bonnes conditions. De même, les opinions divergent sur le terrain des aides à l'embauche. Quand l'emploi est retrouvé, elles seront positives car cette disposition est perçue comme un tremplin. En situation de chômage, les effets pervers d'un tel principe seront dénoncés.

### **Des discours qui s'ajustent au dispositif suivi**

Chaque dispositif suscite des attentes spécifiques. Une formation SIFE est une transition vers un emploi différencié alors qu'un CES est un contrat précaire à mi-temps dont le titulaire espère un prolongement favorable et que le CIE, contrat marchand souvent à durée indéterminée, est un emploi presque comme les autres que la plupart des salariés souhaitent conserver. Poursuivant un objectif commun, le retour à l'emploi, chacune des trois populations de bénéficiaires a un discours déterminé par les caractères de la mesure suivie, où le choix personnel se mêle plus ou moins aux décisions d'orientation du service public de l'emploi.

Ainsi la majorité des bénéficiaires de CIE font référence à l'emploi : celui occupé lors du CIE (maintien ou non, salaire, qualité de l'emploi) ou bien celui qui reste à trouver ou qui l'a été. Les personnes passées en CES sont plutôt sensibles aux effets d'insertion sociale. Quant aux stagiaires SIFE, leurs opinions portent largement sur la formation elle-même (intérêt et contenu, organisation des cours, utilité). Est absente de leurs discours l'« obsession » de préserver ou de perdre une situation d'emploi comme cela est observé dans le cas des contrats aidés. Le retour à l'emploi est évoqué le plus souvent en filigrane, contrairement au discours plus frontal des bénéficiaires de CES et surtout de CIE.

